

## ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR (ITE) FILIERES SECHE ET HUMIDE



**Contexte :** Dans le cadre des obligations légales de la RT 2012, la demande de professionnel dans le métier de l'isolation thermique des bâtiments va croître dans les prochaines années.

### Objectif :

- Contrôler et Réceptionner le support

### Filière sèche :

- Poser de l'ossature et ou contre ossature du bardage
- Poser Isolation pare-pluie (ci nécessaire)
- Poser le lattage du bardage (peau pince, lame)

### Filière humide :

- Poser de l'isolant (collé, calé chevillé, fixation mécanique)
- Entoiler l'isolant
- Poser la couche de finition
- Réceptionner les travaux (avec contrôle thermique)

**Personne concernée :** personne souhaitant en faire son métier, ou se perfectionner dans le domaine.

### Salarié d'entreprise :

- Dans le cadre de l'action d'entretien et de perfectionnement des connaissances (au sens de l'article L900-2 du Code du Travail)
- Dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou CPF (Compte Personnel de Formation)

### Salarié intérimaire :

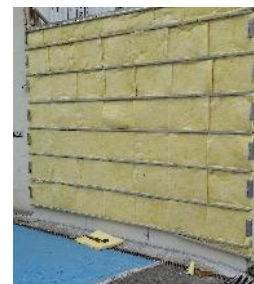
#### Salarié intérimaire :

- Dans le cadre de CIPI et CDPI
- Dans le cadre d'un contrat de professionnalisation

### Les formations proposées :

Les modules sont indépendants et peuvent être aménagés

Intitulé de la formation	Durée
Module 1 : filière sèche	35h à 105h
Module 2 : filière humide	35h à 105h
Module de perfectionnement à la demande	



**Tous nos programmes  
sont à votre disposition  
sur simple demande  
au 02 35 45 18 20  
[www.ceforas-formation.com](http://www.ceforas-formation.com)**